

Cette étude a été réalisée du 31 août au 13 septembre 2016 dans quatre pays. Échantillon interrogé par Internet via l'Access panel online d'Ipsos. Méthode des quotas : sexe, âge, région, catégorie d'agglomération et profession de la personne interviewée.



Allemagne



Angleterre



France



Norvège

## 1 Un Etat numérique pour tous et partout

**Question :** A l'heure actuelle, comment jugez-vous le développement du numérique – c'est-à-dire l'utilisation d'Internet et de la technologie – de l'État et de l'administration ?



Avancé 75%



Avancé 70%



Avancé 64%

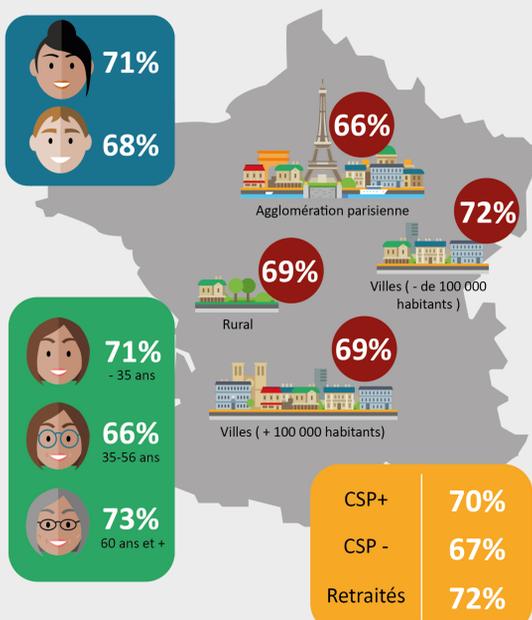


Avancé 53%



Le développement du numérique jugé globalement avancé dans tous les pays et plus particulièrement en Norvège et en France.

Catégories de la population française jugeant avancé le développement du numérique



## 2 Vers une simplification des services

**Question :** Et parmi les pistes de transformation suivantes, lesquelles jugez-vous les plus prioritaires pour l'administration ?



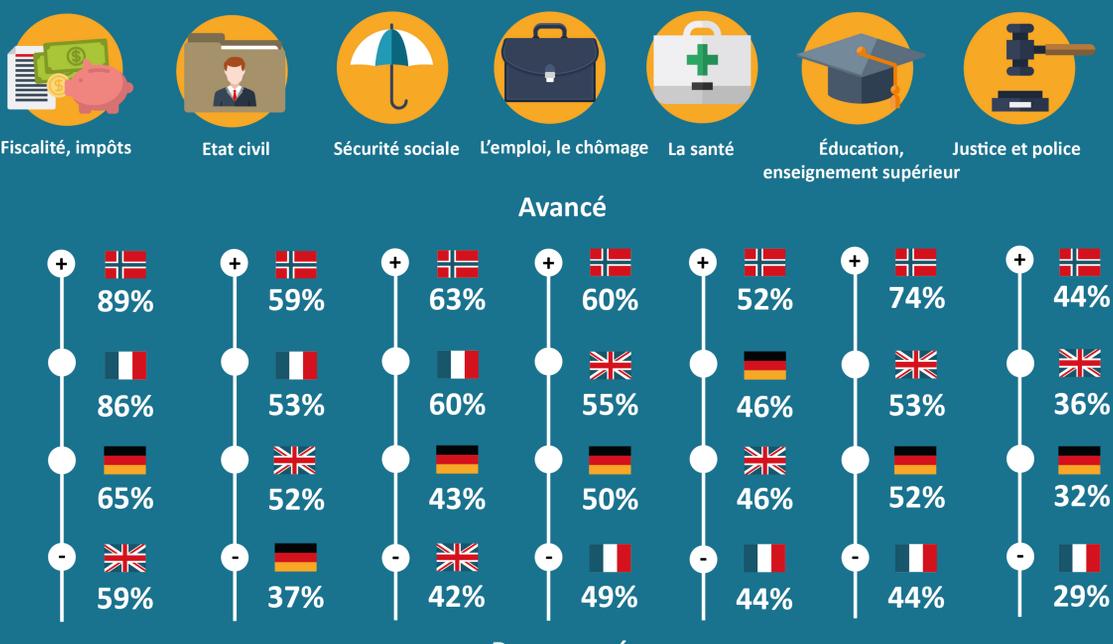
La transmission unique de ses données à l'Administration



La mise en place d'un portail unique

## 3 Vers une digitalisation totale des services publics

**Question :** Comment jugez-vous le développement du numérique – c'est-à-dire l'utilisation d'Internet et de la technologie – dans chacun des secteurs publics suivants ?



**Question :** Et d'après vous, dans quels secteurs le numérique – c'est-à-dire l'utilisation d'internet et de la technologie – doit-il être développé en priorité ?



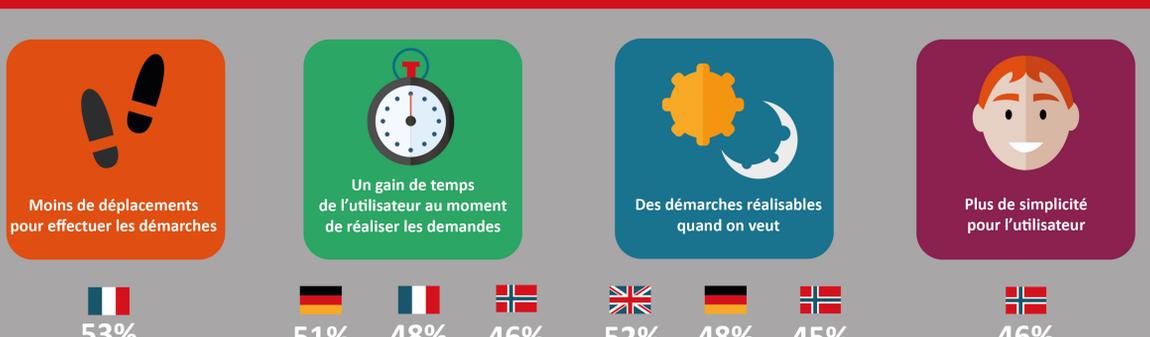
Etat civil



La santé

## 4 Une administration numérique oui, mais sécurisée

**Question :** Pour vous personnellement, quels seraient les principaux avantages si de nouveaux services numériques étaient développés par l'État et l'administration ?



**Question :** À l'inverse, pour vous personnellement, quels seraient les principaux freins qui vous dissuaderaient d'utiliser les services numériques de l'État et de l'administration ?



Vous craignez que quelqu'un d'autre que vous n'accède aux données



Vous craignez de renseigner des informations personnelles vous concernant sur Internet

**Question :** Avez-vous confiance dans les pouvoirs publics pour assurer la sécurité des données numériques qu'ils détiennent et notamment des informations confidentielles vous concernant ?

